

DEVENIR LOCATAIRE RÉFÉRENT POUR FAVORISER



DEVENIR UN LOCATAIRE RÉFÉRENT

VOUS ÊTES ACTEUR DU BON FONCTIONNEMENT DE VOTRE IMMEUBLE :

Un locataire référent (aussi appelé Habitant relais ou Délégué d'immeuble), c'est un locataire bénévole et solidaire de ses voisins. Ce rôle permet de contribuer à l'amélioration de son cadre de vie en travaillant avec Emmaüs Habitat et l'amicale des locataires sur les problématiques collectives qui touchent sa résidence.

POURQUOI UN LOCATAIRE RÉFÉRENT?

Vous souhaitez améliorer les relations entre les locataires et Emmaüs Habitat, participer à la diffusion des informations auprès de vos voisins et être relais auprès d'Emmaüs Habitat pour des problèmes rencontrés dans votre immeuble,

Vous voulez apporter vos idées et celles de vos voisins pour réfléchir ensemble à des solutions adaptées à d'éventuels problèmes liés à l'habitat,

Vous contribuez à développer les relations de voisinage, renforcer la convivialité et l'entraide entre voisins, accueillir les nouveaux locataires, participer à l'élaboration de moments festifs de la résidence.



QUELS SONT LES THEMES OÙ VOUS POUVEZ INTERVENIR?

Participer à des visites de la résidence avec les professionnels de la gestion du site,

Faire remonter les problématiques liées à la gestion et formuler des propositions,

Être consulté pour les projets de travaux qu'Emmaüs Habitat souhaite faire sur la résidence,

Collaborer à des opérations de sensibilisation des habitants de la résidence (tri sélectif, campagne de fleurissement, concours de résidence...),

Mobiliser ses voisins pour les réunions publiques ou les animations proposées par Emmaüs Habitat comme le Club de l'Habitant.

Aider à l'organisation d'une animation à l'occasion de la fête des voisins ou des fêtes de noël.

QUELS SONT LES ENGAGEMENTS D'EMMAUS HABITAT?

Emmaüs Habitat s'engage auprès des locataires référents à :

Les soutenir dans leurs projets d'animation de la résidence,

Les associer aux réunions de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) quand ce dispositif existe,

Les rencontrer au moins deux fois par an lors de Comités de Résidence et leur envoyer les comptes rendus de réunion,

Répondre à leur question et développer une information régulière.

SI VOUS VOULEZ DEVENIR LOCATAIRE RÉFÉRENT, VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE AUPRÈS DE VOTRE GARDIEN AUX HORAIRES HABITUELS DE L'OUVERTURE DE LA LOGE

DATES I	DATES DES PROCHAINS COMITÉS DE RÉSIDENC				



LE RÉFÉRENT N'AGIT JAMAIS SEUL ET N'EST PAS RESPONSABLE DES DYSFONCTIONNEMENTS DU QUARTIER.

LE RÉFÉRENT EST LE RELAI DE VOTRE RÉSIDENCE, IL ORIENTE LES LOCATAIRES VERS LES PERSONNES CONCERNÉES PAR LEURS DEMANDES.